

# SEANCE DU LUNDI 4 FEVRIER 2019 à 18 H 30

---

## ORDRE DU JOUR

### 1. FINANCES

- Demande de subvention à la Fédération Française de Football – Réfection du terrain de football Barrère
- Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale pour l'année 2019

### 2. URBANISME

- Echange de parcelles entre les consorts Dubarry (SCI Energy) et la commune de Saint-Martin de Seignanx

### 3. JEUNESSE

- Labellisation du Point Information Jeunesse

### 4. QUESTIONS DIVERSES

\* Décisions :

- Stade Barrère : terrain de football. Réfection du revêtement en gazon synthétique : attribution du marché au groupement d'entreprises PARC ESPACE/LIMONTA SPORT pour un montant de 181 185.96 € HT.